

Stratégie pancanadienne des femmes immigrantes francophones en milieu minoritaire : Briser les barrières pour une intégration équitable

Fiche explicative

Chapitre 2 : Par, pour et avec les femmes francophones

Enjeux

Établir des mécanismes formels et inclusifs permettant une participation active des femmes et des groupes qui les représentent est essentiel. Les voix féminines doivent se faire entendre à toutes les étapes (conception, mise en œuvre et évaluation) d'une initiative gouvernementale en matière d'immigration. L'inclusion de ces perspectives tout au long du processus garantit une évaluation plus complète et précise de l'impact réel de ces initiatives sur la vie des femmes immigrantes francophones en milieu minoritaire.

Leur participation à l'évaluation permet d'identifier avec justesse les lacunes, les succès et les défis rencontrés, ainsi que les ajustements nécessaires pour améliorer continuellement les initiatives. En outre, cela renforce la légitimité et la crédibilité des processus d'évaluation, en assurant que ceux-ci reflètent véritablement les expériences et les besoins des femmes.



Pour en savoir plus sur la stratégie pancanadienne, consultez le immigration.affc.ca

Faits saillants de la consultation

La participation des femmes et des groupes qui les représentent est cruciale dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques d'immigration.



Diversité des perspectives :

Les femmes apportent des perspectives uniques sur les questions d'immigration, souvent différentes de celles des hommes en raison de leurs expériences de vie, de leurs rôles familiaux et de leurs interactions sociales.



Représentativité équitable :

Les politiques d'immigration affectent de manière disproportionnée les femmes qu'il s'agisse de femmes immigrantes elles-mêmes ou de membres de leur famille. Leur inclusion dans le processus décisionnel assure une représentation équitable et une voix dans les décisions qui les concernent directement.



Efficacité des politiques :

Impliquer les femmes dans toutes les étapes du processus politique, de la conception à l'évaluation, conduit à des politiques plus efficaces et adaptées. Leur participation permet de mieux comprendre les besoins réels des communautés immigrantes et d'identifier des solutions plus pertinentes et durables.



Lutte contre les structures de pouvoir inégales :

Historiquement, les politiques d'immigration ont très peu pris en considération la réalité des femmes. Encourager la participation des voix féminines remet en question ces structures de pouvoir inégales et incite à travailler vers une société plus équitable et inclusive.



Justice sociale :

L'absence de participation des femmes dans les politiques d'immigration peut créer de nouvelles formes de marginalisation. En permettant leur participation active, les politiques peuvent être élaborées de manière à promouvoir l'égalité des genres et à atténuer les obstacles spécifiques auxquels les femmes sont confrontées en matière d'immigration.

Objectif 2 : Par, pour et avec les femmes francophones et les organisations de femmes qui les représentent.

En intégrant les perspectives des utilisatrices dans toutes les étapes du processus de développement de programme, les initiatives peuvent être mieux adaptées pour répondre aux défis uniques auxquels sont confrontées les femmes immigrantes, et contribuer ainsi à leur autonomisation et à leur succès dans leur nouvelle vie.

Stratégies recommandées

Constituer des groupes de travail sur le genre et l'immigration

Des groupes de travail spécifiques composés de femmes immigrantes, de personnes représentantes d'organisations de femmes et d'expert.es en genre permettent d'examiner les questions spécifiques aux femmes dans le contexte de l'immigration et de formuler des recommandations politiques.

Prévoir un budget de participation

Allouer une partie du budget dédié à l'immigration pour des initiatives spécifiquement axées sur les femmes immigrantes francophones, en permettant aux femmes et aux organismes de participer activement à la prise de décision sur l'allocation des ressources.

Organiser régulièrement des forums de consultation

Des réunions périodiques de consultation où les femmes immigrantes francophones et les organismes peuvent exprimer leurs besoins, leurs préoccupations et leurs idées concernant les politiques et programmes d'immigration.



Établir des comités consultatifs sur le genre et l'immigration

Établir des comités consultatifs formels composés de représentant.es des gouvernements, de la société civile et d'organisations de femmes pour conseiller le gouvernement sur les questions de genre dans les politiques et programmes d'immigration.

Bonnes pratiques d'ACS+

Inspiré par les pratiques inspirantes des RIF et en collaboration avec les organisations féministes, l'AFFC peut regrouper les projets et bonnes pratiques inspirées de l'ACS+ afin de faire valoir et faire connaître des projets terrain inspirants.

Développer les compétences de ceux et celles qui interviennent auprès des femmes

Garder les expertises dans les territoires et développer les capacités des intervenant.es afin d'adapter les activités auprès des femmes dans une approche flexible et ouverte aux réalités socioculturelles.

À titre d'exemple, des guides de formation ont été développés sur les sujets suivants : le leadership communautaire, la charge mentale des femmes immigrantes au Canada, le mentorat des femmes immigrantes francophones et plusieurs autres. Ces outils peuvent être adaptés au contexte social et culturel des différentes provinces et territoires non participants au projet initial. Ces formations ont été offertes à ces organismes, qui dispensent ces formations localement dans leurs provinces/territoires.

- Les Essentielles (Yukon)
- Réseau-Femmes Colombie-Britannique - RFCB (Colombie-Britannique)
- Pluri-elles (Manitoba)
- Le Mouvement ontarien pour les femmes immigrantes francophones - MOFIF (Ontario)
- La Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse - FFANNE (Nouvelle-Écosse)

